

COMPTE RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DU VAR DU 9 NOVEMBRE 2013

Clubs Présents ou représentés: BAGNOLS – BRIGNOLES – CARCES – FREJUS – GONFARON – LA GARDE – LA VALETTE – LE LAVANDOU – LE MUY – LORGUES – OLLIOULES – PIERREFEU – PUGET/ARGENS – ROQUEBRUNE – SANARY – ST RAPHAEL – TOULON – TRANS EN PROVENCE.

Clubs excusés : CUERS.

Clubs absents non excusés : COGOLIN – DRAGUIGNAN – HYERES – LA VERDIERE – T.A.N.I.

Invités :

Monsieur Yves ORENGO, Maire de Gonfaron.

Monsieur Thierry BONGIORNO, Adjoint au Maire de Gonfaron.

Monsieur Guy CACHEL, Conseiller Municipal de Gonfaron.

Monsieur Paul Denis, Conseiller Général.

Madame Lucienne ROQUE, Présidente du CDOS83.

Monsieur David HACHE, Service des Sports au Conseil Général.

Madame Dominique FARJANEL, Présidente de Ligue.

Monsieur Olivier NAYEL, Président du 06.

Monsieur Stéphane VALETTE, PCRA.

Monsieur Pierre Julien Deloche (Champion de haut niveau, « multi récidiviste »).

Monsieur Julien ALSBERGHE, CTR PACA.

Monsieur Benoît ROUMEGOUX, Membre de l'ETR.

Madame Dominique SCHRAEN, CTN retraitée membre de l'ETR.

Monsieur Jean Chiris, Directeur de la DDCC (Direction Départementale de la cohésion sociale du Var).

Monsieur Raymond Gouadon, Vie Associative de Brignoles.

Le quorum est atteint à 14H 20, l'assemblée générale peut commencer.

Le Président salue l'assemblée.

Le travail conjoint entre les départements du Var et Alpes-Maritimes et la Ligue aident à développer et promouvoir notre discipline.

Il remercie les nombreuses personnes et institutions, qui chaque jour, ont participé au développement et à la promotion du tir à l'arc :

- Le Conseil Général du Var et le CNDS pour leur soutien financier.
- La ville de Gonfaron pour le prêt de la salle et la mise à disposition des installations dans lesquelles nous pouvons nous réunir aujourd'hui dans d'excellentes conditions.
- **Monsieur Thierry BONGIORNO, Adjoint au Maire et lui donne la parole :**
Monsieur Thierry BONGIORNO remercie le CD pour son invitation.
Il excuse Monsieur Yves ORENGO, Maire de Gonfaron qui n'a pu se joindre à nous à cause de ses nombreuses activités.
Il remercie Monsieur Paul DENIS, (Conseiller Général) pour sa présence.
Il souhaite la bienvenue à l'assemblée.
Il souligne le dynamisme du club et remercie son président Marcel ALBERT.
Il informe qu'il est à l'origine des installations des Archers de St Quinis et que pour cette raison le club est cher à son cœur.
Il aidera et soutiendra du mieux qu'il peut notre discipline.
Il salue et honore la présence de Monsieur Pierre Julien DELOCHE.

- **Monsieur Paul DENIS, Conseiller Général et lui donne la parole :**
Monsieur Paul DENIS remercie le CD pour son invitation.
Il remercie le Maire pour ces magnifiques installations et assure le président de son soutien dans les demandes de subvention auprès du Conseil Général.
Il s'associe à Monsieur BONGIORNO, Adjoint au Maire pour son intervention concernant Monsieur Pierre Julien DELOCHE.
- La Mairie de Brignoles pour le prêt de la salle Municipale de tir à l'arc pour l'organisation des compétitions et des stages sportifs et de formation.
- Les arbitres qui font respecter le règlement fédéral et font en sorte que les compétitions se passent au mieux.
Félicitations aux 2 jeunes arbitres Varois.
Mais pas d'arbitres sans formateur, alors merci à Monsieur Jean-Pierre BEGUIN.
- Monsieur Jean-Michel GILBERT, Ancien PCRA, pour tout le travail fournit durant plusieurs années.
- **Monsieur Stéphane Valette, PCRA successeur de Monsieur GILBERT et lui donne la parole :**
Monsieur Stéphane Valette remercie le président pour son invitation.
Il remercie les organisateurs de compétition pour ce début de saison ainsi que les compétiteurs qui ont fait en sorte qu'elles soient agréables et dans un bon esprit sportif. Ce qui laisse présager une bonne saison.

Il souligne une modification de règlement concernant les licences dématérialisées.
Il ne peut plus être demandé d'attestation de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc en compétition.
En cas d'absence de licence, l'archer peut maintenant concourir s'il donne son nom ou numéro de licence avec un justificatif officiel d'identité.
Le seul élément prouvant alors l'ouverture des droits en compétition en dehors de l'intranet est le fichier « Résultat'arc ». D'où l'importance de sa mise à jour.

Suite à la demande de Monsieur Albert, les modifications de règlement survenues au cours de cette année sont notifiées sur le site du Département cdarc83.com. Il en sera de même à chaque modification.

Durant la saison 2012/2013, les arbitres ont été sollicités 65 jours avec une moyenne de 3 arbitres par concours.
Le PCRA remercie les arbitres pour leur disponibilité et le sérieux dont ils ont fait preuve jusqu'à maintenant.

Monsieur Valette reste à la disposition de chacun et répondra aux suggestions et questions qui lui seront posées.
- Monsieur Olivier NAYEL, Président des Alpes-Maritimes.
- **Madame Dominique FARJANEL, Présidente de la Ligue Côte d'Azur et lui donne la parole :**
Madame Dominique FARJANEL remercie le président pour son invitation et salue l'assemblée.
Elle félicite Monsieur ALBERT et son équipe pour le travail fournit.
Elle évoque la réunion des 2 Ligues Côte d'Azur et Provence :
° C'est une demande qui émane de plusieurs instances : Régionale – Nationale – Fédérale.
° Pour le moment, ce n'est qu'un essai sur 1, voir 2 années avec des actions communes.
° Elle informe que les changements seront d'ordre administratif, financiers et de gestion et que rien ne changera en ce qui concerne les clubs.
Elle remercie l'assemblée pour son attention.
- Les président(e)s des clubs et compagnies qui ont accueilli des stages, des réunions, des formations organisées par le Comité Départemental.
- Le Président remercie les membres du Comité pour leur travail et les actions menées au cours de la saison écoulée.
- Les intervenants qui ont dirigé et encadré les différents stages proposés :
Stage Découverte de Parcours
Monsieur Chrystel PUIG, archer Provençal, Champion d'Europe par équipe 3D.
Monsieur Benjamin BARET, Champion de France en tir Campagne.
Monsieur Jean-Pierre BEGUIN, Arbitre formateur.

2 Stages de réglage pour les arcs à poulies :

Pierre Julien a offert 2 stages de très grande qualité.

Les personnes ayant participé à ces stages n'ont pas été avares de compliments, de remerciements et ne souhaitent qu'une chose : R E N O U V E L E R L ' E X P E R I E N C E .

C'est un modèle de fair-play.

C'est avec fierté et respect que le Président demande d'accueillir **Monsieur Pierre Julien DELOCHE**, 1^{er} au classement Mondial des arcs à poulies, 2^{ème} aux Championnats Mondiaux (entre autre). Et de lui faire ovation.

Parole lui est donnée :

Monsieur Pierre Julien DELOCHE remercie le président pour son invitation et remercie les « Varois » qui l'ont accueilli en toute simplicité.

Il rappelle que c'est à Toulon et à La Garde qu'il a fait ses premiers pas d'archer.

Ne pouvant pas être entraîneur mais souhaitant aider les autres, il fait passer son savoir et son expérience de haut niveau à travers des stages théoriques et pratiques.

En collaboration avec « Arc Système », les stages portent, entre autre, sur l'essai de matériel, le réglage d'arc à poulies,

Il Excuse

- Les différents cadres techniques et différents acteurs de la Fédération retenus par un stage:
Monsieur Julien ALSBERGHE, Cadre Technique Régional excusé car sur une formation entraîneur à Brignoles.
Madame Dominique SCHRAEN, CTN retraitée, membre de l'Equipe Technique Régionale en auto-entrepreneur.
Monsieur Benoit ROUMEGOUX, Membre de l'équipe ETR.
- Monsieur David HACHE, Responsable du Service des Sports au Conseil Général.
- Monsieur Jean CHIRIS, Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Var.
- Madame Lucienne ROQUE, Présidente du CDOS Comité Départemental Olympique et Sportif.
- Monsieur Raymond GOUADON, Responsable du Service Vie Associative de la ville de Brignoles.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Fin de saison dernière, le Var comptait 24 clubs pour 960 archers, soit une progression de 10% par rapport à la saison 2011/2012.

Nous espérons atteindre les 1000 archers pour la fin de saison 2013/2014.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux Présidents :

- Madame Dorine CARRET du club de Brignoles.
- Monsieur Roland VERDIER du club de La Valette.
- Monsieur Bruno ESCOFFIER du club de Trans en Provence.

Ces nouveaux Présidents sont assurés de l'aide et du soutien du Comité Départemental.

Rappel : Le CD a vocation d'aider tous les clubs du Var s'ils en font la demande.

Suite à une demande du Conseil Général et du CNDS (Septembre 2012), le CD a établi un plan de développement sur les 4 saisons à venir :

- **Favoriser la pratique sportive vers le haut niveau, faire le lien avec les actions fédérales :**
Mise en place des stages Parcours de l'Excellence Sportive Départementale.
Déclinaison des stages du Parcours de l'Excellence Sportive Régionale.
Aide à la participation des archers départementaux au CHPT France en salle (Transport, hébergement).
Participation de 3 clubs Varois au PESR : Toulon, Gonfaron, La Garde.
Félicitation au club de Toulon : classé 20^{ème} et labellisé Club Ecole de Tir à l'Arc Français ETAF.
Aide financière aux jeunes archers intégrant le pôle de Boulouris.
Organisation d'un stage de réglage arc à poulies pour les archers participants aux CHPT France.
Récompenses à nos champions.
- **Développer la pratique pour le plus grand nombre (dépasser et stabilisé les 1000 licenciés – Conforter le taux de pratique féminine.) :**
Organiser le calendrier des manifestations sportives dans l'ensemble des disciplines.
Aide à l'organisation des différents Championnats du Var : Médailles offertes pour les 3 premiers de chaque catégorie.

Organisation du 3^{ème} Trophée du Var : Les 3 premiers de chaque catégorie reçoivent des bons d'achat. (3000€ sont distribués.)

Stage découverte 3D et tir Campagne.

Mise en place d'un calendrier « Rencontres Jeunes » : Le CD offre les coupes aux 3 premiers de chaque catégorie. Le CD règle les frais des jeunes arbitres nécessaires à ces Rassemblements.

- **Former :**

Participation financière de 50% pour les stages de formation fédérale organisés par la Ligue.

Structurer les clubs par la labellisation. A ce jour, 9 clubs labellisés.

- **Transmettre des valeurs :**

Mise en place de la Charte du Fair-Play.

Organisation d'un concours qualificatif, support du Téléthon. (Total obtenu : 1439.25€)

Favoriser la santé par le sport avec développement des séances d'échauffement dont le but est d'éviter des blessures.

Communication sur la santé au travers de notre site internet.

Favoriser les demandes A.U.T.

Pour plus de détail, consulter le site cdarc83.com

Le Comité Départemental met à disposition des clubs organisateurs de concours des feux de type « chronotir » moyennant un chèque de caution de 250€ (restitué lors de l'assemblée générale la saison suivante) et un chèque de 15 € destiné aux frais d'entretien des feux.

Une convention est signée entre le CD et le club utilisateur. Ne pas oublier de signaler à son assureur l'existence de la convention.

Le CD propose régulièrement des candidats à l'obtention de la médaille « Jeunesse et Sport ».

Il est demandé aux clubs de nous donner les noms de personnes méritantes.

Pour ce faire, il est indispensable de fournir des renseignements relatant le parcours des demandeurs.

La dernière demande n'a pu être validée faute de ces renseignements.

Le Président répond présent, en fonction de ses disponibilités, aux invitations qui lui sont faites : CDOS et autres organismes.

Une des missions du CD est de rechercher des financements par les demandes de subventions.

Cette année, la subvention du Conseil Général a diminué de moitié.

A cela 2 raisons : une baisse généralisée de 30% et un supplément de baisse car nous avons trop d'argent en réserve.

Les dépenses ont bien été augmentées, mais compensées par l'augmentation de licenciés (d'où ce « surplus » d'argent).

Le but étant de laisser des finances saines pour la prochaine équipe qui prendra le relais.

Le CD recherche toujours de nouveaux partenaires.

Les négociations en cours avec le Crédit Agricole sont sur le point d'aboutir.

Cette banque nous propose de financer, en fonction des actions menées, entre 10 et 20% de la somme engagée.

Nous avons demandé une aide de financement pour 4 actions, soit une somme de 1200€ :

- Trophée du Var : 300€.

- Déplacement Championnat de France : 400 €.

- Championnat du Var en salle : 200 €.

- Organisation stage PESD : 300 €.

La réponse est prévue pour fin Novembre et le versement pour début 2014.

Le Crédit Agricole a un partenariat avec certains clubs du Var, l'aide se fait sous forme de subvention de 200 ou 300€, de coupes ou T-shirt,...)

Ne pas hésiter à faire des demandes.

Le Président a été sollicité pour une « réunion tri partite » par le CDOS DDOS et Comité Départemental pour discuter de l'attribution de la subvention CNDS.

Sur 9 clubs qui ont fait une demande, 1 ne remplissait pas les conditions requises.

Les 8 autres ont reçu une subvention entre 750 et 1550 €.

Le CDOS organise des réunions de travail pour vous apprendre à instruire les demandes de subvention.

Le Président remercie les clubs qui l'ont invité à leur assemblée générale : Carcès, Sanary, Ollioules, Toulon, Roquebrune et Le Muy.

Il rappelle que les clubs doivent faire parvenir leur compte rendu au CD, mais aussi à la Ligue.

Le site reçoit de nombreuses visites. Il est clair, on trouve facilement les informations.

A noter la rubrique covoiturage pour se rendre sur les lieux des compétitions. Il suffit de s'inscrire et de suivre les indications.

Merci à Monsieur Anthony ROUX pour son travail.

Les Présidents de clubs ont aussi des droits et des devoirs :

- Priorité doit être faite à la communication des informations pour les archers.
- La pérennisation d'un club passe par la labellisation.

Le Président remercie l'assemblée pour son attention et soumet son rapport moral à l'approbation.

Contre : 0

Abstention : 0

Rapport moral accepté à l'unanimité des personnes présentes.

RAPPORT FINANCIER

Le bilan financier pour la période du 1/09/2012 au 31/09/2013 (13 mois) a été mailer aux clubs.

Le trésorier Marcel ALBERT remercie la comptable Madame Magalie HUET et Monsieur François CAJAN, l'expert-comptable du cabinet « CV Consultant » qui ont élaboré ce bilan financier.

Le Conseil général a versé une subvention de 1500 € le 25 Juin. (4000€ étaient demandés).

La subvention CNDS est égale à l'année passée : 3000 € versés le 16 Octobre.

Le CD a reçu un don de 300 € pour le Trophée du Var. (Par l'entreprise « Var Jardin de Gonfaron) le 10 Novembre 2013.

Pour cet exercice, les placements ont rapportés 440€.

Nous bénéficions d'une réserve sous forme de placement au 31/ 10/13 de 20 655.40 €. (Livret A Association : 16125.35 € + 4530.05 € Compte sur livret).

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Messieurs Denis SERGIO et Thierry FOURNIER déclarent les comptes sincères et véritables et propose à l'assemblée de donner le quitus au Trésorier, Monsieur Alain DEPITOUT.

Le Président remercie Alain DEPITOUT pour son travail et demande à l'assemblée de donné le quitus au Trésorier.

Contre : 0

Abstention : 0

Quitus est donné au Trésorier à l'unanimité des personnes présentes.

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel a été mailé en même temps que le financier.

Lecture du budget prévisionnel.

Ce budget n'est qu'un prévisionnel et les chiffres seront réactualisés à la hausse ou à la baisse en fin d'exercice.

Prévision des recettes : 17 960 €

Prévision des dépenses : 17 960 €

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

N'ayant pas eu de candidature, il est demandé parmi l'assemblée 2 volontaires pour vérifier les comptes de l'exercice 2013/2014.

Se présentent Denis SERGIO et Thierry FOURNIER.

Proposition soumise au vote de l'assemblée :

Contre : 0

Abstention : 0

Accepté à l'unanimité des personnes présentes.

ELECTION DU REPRESENTANT A L'AG FFTA

Monsieur Marcel ALBERT se présente.

Proposition mise au vote de l'assemblée :

Abstention : 0

Contre : 0

Proposition acceptée à l'unanimité des personnes présentes.

RAPPORT DE CHAQUE COMMISSION

Le Président remercie tous les membres des commissions pour leur travail tout au long de cette saison.

Commission médicale :

« Le certificat médical pour la prise de licence en septembre n'a plus besoin d'être daté de moins de trois mois il faut qu'il date de moins d'un an. Aussi vous pouvez profiter de votre prochain passage chez votre médecin dans l'année pour lui faire rédiger ce certificat pour la prochaine inscription.

Le code du sport stipule que tout prélèvement invasif à des fins de contrôle antidopage doit être autorisé par les parents d'un mineur ou par le curateur d'un incapable majeur. Le prélèvement est considéré comme invasif pour la prise de sang, le prélèvement de cheveux, phanères ou ongles. Donc si un jeune part au championnat de France sans ses parents il faut vous assurer d'avoir cette autorisation. L'imprimé est téléchargeable sur le site de la FFTA au niveau : Santé et Tir à l'arc > Lutte contre le Dopage et se trouve en fin de page.

Étant membre de la commission Médicale de la FFTA je tiens à vous communiquer la lettre qui va être postée la semaine prochaine par la commission médicale (lecture de la lettre). Cette lettre explique que le comité directeur de la FFTA a décidé de ne pas suivre une recommandation médicale qui s'élève contre les regroupements de catégories qui amènent des jeunes de 11 ans à tirer contre des jeunes de 20 ans.

Sachez que la commission médicale ne cherche qu'à protéger la santé physique, physiologique et psychologique des archers. La commission médicale ayant fait son devoir d'information après du comité directeur et ayant fait des recommandations qui ne semblent pas être suivies par ce comité, se décharge de fait des responsabilités qui lui incombent et tiendra responsable le président de la FFTA de toute blessure physique ou psychologique en relation avec le non-respect de ces recommandations.

Ainsi tous les membres de la commission médicale seront en grève à partir de la semaine prochaine.

Je vous remercie pour le soutien que vous pourrez apporter à notre action. »

Commission Formation :

Des stages PESD (Parcours Excellence Sportive Départementaux) ont été mis en place pour les jeunes licenciés motivés encadrés de Monsieur Benoît ROUMEGOUX et de Madame Dominique SCHRAEN, membres de l'équipe ETR (Equipe Technique Régionale).

Les meilleurs archers pouvant accéder par la suite aux stages PESR (Parcours Excellence Sportive Régionaux).

Il est demandé aux clubs participants d'envoyer à ces stages un entraîneur pour lui permettre d'obtenir un complément de formation.

Un appel à candidature est lancé dans les clubs pour accueillir ces stages. (Si possible, un stage par mois).

5 stages ont eu lieu : 19 Janvier à Gonfaron – 19 Février à La Valette – 16 Mars à Gonfaron - 19 Avril à Ollioules et 25 Mai à Toulon + 1 non communiqué.

Ont participés à ces stages les clubs de Brignoles – Gonfaron – La Garde – La Valette –Le Muy – Ollioules – Toulon et Nice.

Un stage Découverte 3D/Campagne a eu lieu le 1^{er} Juin à La Valette encadré par Messieurs Christel PUIG, 2 archers de haut niveau, sans oublier Josette MILLET, Eve DOSSAL, Bruno ESCOFFIER et Marcel ALBERT.

Le matin, une partie théorique et l'après-midi, une partie pratique.

32 archers ont participés à ce stage dont 15 Varois.

2 stages arcs à poulies ont été encadrés par Monsieur Pierre Julien DELOCHE.

1 consacré aux archers qualifiés aux CHPT France.

1 consacré aux archers aux archers de la Ligue.

Une vingtaine de personnes étaient présentes.

Les archers présents purent appréciés les précieux conseils de Pierre Julien, N°1 Mondial.

Nous essaierons de renouveler ces stages.

La formation arbitre compte 7 candidats.

1 va passer son option campagne et 3 présenteront un QCM. S'ils le réussissent, ce seront les derniers arbitres assistants, en attendant de passer leur option.

Pour faciliter le trajet des candidats, les formations ont lieu le Dimanche matin à Gonfaron et le Dimanche après-midi au Muy.

Merci aux formateurs qui ont acceptés de faire cet effort pour les candidats.

Jean-Pierre BEGUIN remercie l'assemblée pour son attention.

Commission jeunes :

Les clubs de Lorgues, Sanary, Lavandou et Ollioules ont organisé des « Rassemblements Jeunes » sur cibles anglaises avec une participation moyenne de 55 archers.

Le club de Gonfaron a organisé une Découverte Parcours qui a réuni 55 participants.

Tous nos remerciements à :

- Monsieur Jean-Claude TIBALDI qui gère le listing des jeunes archers dans les différents niveaux.
- Aux jeunes arbitres et arbitres fédéraux qui encadrent ces rassemblements bénévolement.
- Aux clubs organisateurs qui permettent à nos jeunes archers de découvrir la compétition.

Le CD a pris en charge les frais de déplacements des jeunes arbitres et a offert des coupes aux 3 premiers de chaque catégorie.

Commission communication :

Adresse du site : www.cdarc83.com

Les infos mises sur le site sont des infos généralistes.

Les pages les plus vues sont :

- 25000 connexions pour le calendrier des compétitions.
- 10000 pour les champions (Trophée du Var)
- Le club de ST Raphaël est le plus consulté.

Il est demandé aux clubs organisateurs de mettre un numéro de téléphone sur le mandat afin que les archers puissent prévenir en cas d'impossibilité de venir.

Faire parvenir toutes les infos pour faire vivre le site.

Commission sportive/parcours et 3D :

Participation des archers Varois aux divers Championnats de France pour la saison 2013 :

- Championnat de France Salle de Vittel, 8 archers se sont sélectionnés.
- Critérium sans viseur, 3 archers sélectionnés.
- Championnat de France Fédéral, 17 archers sélectionnés.
- Championnat de France FITA, Jeunes 2 archers sélectionnés ; Vétéran, 2 archers sélectionnés.

- Championnat de France Campagne, jeunes 3 archers sélectionnés ; Scratch 3 archers ; Vétéran 3 archers.
- Championnat de France Nature, 4 archers sélectionnés.
- Championnat de France 3D, 9 archers sélectionnés.

Parmi ces archers :

- En salle : Benjamin BARET (Lavandou) : médaille d'argent.
- Au Campagne Jeunes : Alexandre PERRONNO (Ollioules) médaille de bronze.
- Au Campagne Vétéran : Catherine GOUALOU médaille d'Or et Angelo URAS médaille de Bronze (tous les 2 de Sanary).
- En Nature : Bernard PAGNUCCO (Brignoles) médaille d'Or.
- Au 3D : Elodie GALVEZ (Sanary) médaille d'Argent.

Toutes nos félicitations à ces archers pour avoir mis le Var en valeur.

A noter la prouesse de Benjamin BARET (Lavandou) qui termine 2^{ème} aux épreuves de sélection pour les Championnats d'Europe de Tir en Campagne et 5^{ème} aux sélections pour les Championnats du Monde en tir 3D.

Tous nos encouragements l'accompagnent et pensons que ses performances pourraient le mener à une sélection en équipe de France.

Les stages organisés ont rencontré un vif succès et seront donc renouvelés.

Stage Campagne encadré par Benjamin BARET (Médaille au CHPT France Campagne).

Stage Tir 3D encadré par Chrystel PUIG (Plusieurs sélections en équipe de France 3D).

35 archers de la Ligue y ont participé dont 18 Varois.

Un questionnaire de satisfaction rempli à la fin du stage nous encourage à reconduire cette formule la saison à venir.

2 stages archers arcs à poulies ont été encadrés par Pierre Julien DELOCHE (Champion d'Europe en salle, Finaliste de la coupe du Monde et vice- champion du Monde, pour les titres les + hauts).

- Pour les archers sélectionnés aux différents CHPT de France.
- Pour les archers de haut niveau Ligue désirant de perfectionner leur matériel.

Toutes nos félicitations et remerciements aux clubs organisateurs des championnats du Var, ainsi qu'aux arbitres qui ont officié sur ces différents concours.

N'oubliez pas d'envoyer vos mandats et les résultats des concours afin de les mettre en ligne sur le site du CD.

PROJETS 2013/2014

Les actions suivantes seront reconduites :

- Trophée du Var 4^{ème} édition avec 10 concours support.
- Aide aux déplacements aux championnats de France salle Vittel et Boé pour les archers sélectionnés. Adultes et jeunes.
- Aide aux jeunes Varois qui intègrent le pôle espoir de Boulouris.
- Renouvellement des financements à 50% des stages et formations Ligue.
Les présidents doivent en faire la demande par courrier au comité départemental.
Pour la formation entraîneur le candidat doit avoir franchis l'examen des prés-requis à condition qu'il se présente à l'examen final.
Pas d'aide pour les formations qualifiante CQP.

- Défraiement des arbitres jeunes pour leur déplacement d'arbitrage des rassemblements jeunes sur présentations d'un justificatif.

- Etablissement d'un calendrier pour les « Rassemblements Jeunes ».

| | |
|-------------------------|--|
| Janvier | Brignoles. En attente du jour. |
| 1 ^{er} Février | Sanary. |
| 22 Mars | Lorgues. |
| 12 Avril | Gonfaron découverte des disciplines de parcours. |
| 19 Avril | Toulon. |
| Juin | Finale régionale à Ollioules. |

Pour toutes ces manifestations nous allons demander au CDOS de fournir la structure Gonflable Cit FAIR –PLAY.
Le CD continuera d'offrir les récompenses aux 3 premiers de chaque catégorie.

- Les récompenses aux Champions sont maintenues.

- Développement des stages encadrés par **Pierre Julien DELOCHE** pour les arcs classiques et poulies.

Parole lui est donnée :

« Le but est d'initier, ou bien de préparer et de démystifier la sélection internationale. Les archers qui maîtrisent aussi bien leur arme ont toutes les chances de réussir aussi en international. Les leçons ne sont jamais aussi bénéfiques que sur le terrain des équipes de France, surtout lorsque nous y sommes préparés..... »

Pierre Julien demande un minimum de matériel pour mener à bien ses stages :

- ° Chaque participant doit posséder son arc et accessoires avec sa trousse de réglage (si atelier de réparation envisagé).
- ° Une salle - un mur de tir – des tables et des chaises – de l'espace pour travailler.
- ° Un tableau véléda ou craie pour la partie théorique.
- ° Et l'incontournable cafetière « avec une dose de bonne humeur » !!!!!!!

Il propose 4 types de stages :

1) Séminaire unique demie journée ou journée suivant le nombre d'archers :

Intervenant : Pierre Julien Deloche.

But : Répondre à la demande des archers poulistes, pas de canevas, une trame de fond axée sur le réglage et sur son expérience.

Nombre : 6 archers par ½ journée de 4 heures (9H00/13H00) ou 10 par journée de 7 heures (9H00/17H00).

Pause déjeuner/Echanges : 1H00

Public concerné : Tous niveaux à condition de posséder son propre matériel.

2) Séminaire ½ journée, journée ou week end suivant la demande :

Intervenants : Pierre Julien Deloche et Laurent ASTIER, entraîneur personnel de Pierre Julien, coach de l'équipe Suisse Olympique et paralympique, BE2, entraîneur de clubs Rhône-Alpins classiques et poulies.

But : Régler et tirer à l'arc à poulies, le back tension, aborder le mental et la préparation d'une saison.

Echanges avec Pierre Julien et Laurent Astier sur la relation entraîneur/entraîné.

Fixer les objectifs de saison d'un archer en fonction de son temps et son niveau.

Importance de la connaissance matérielle, initiation à la définition d'objectifs sportifs, l'autonomie, le coaching, la technique et la posture.

Nombre : 6 archers par ½ journée de 4 heures (9H00/13H00) ou 10 par journée de 7 heures (9H00/17H00).

Si week end, des soirées sympathiques seront organisées sur le thème du tir à l'arc.

Public concerné : Tout archer confirmé et motivé sous condition de posséder son propre matériel et d'être capable d'appréhender les termes sportifs.

3) Séminaire à caractère officiel :

Intervenants : Pierre Julien - Romain GIROUILLE, étudiant postulant au concours professorat de sport et Julien ALSBERGHE, Cadre Technique Régional (CTR).

Photo reportage à prévoir pour la promotion du dynamisme du comité.

But : Stage accueillant les classiques et les poulies.

Partager une expérience de SHN classique et poulie.

Réglage du classique et du poulie par groupe.

Immersion avec 2 sportifs de haut niveau.

Nombre : 6 archers par ½ journée de 4 heures ou 10 par journée de 7 heures.

Les horaires restent à définir avec Romain GIROUILLE.

Public concerné : Classiques et poulies confirmés de niveaux championnat de Ligue ou de France, expérience régulière en compétition, privilégier le FITA et la salle.

Les entraîneurs et les BE sont les biens venus.

4) Séminaire à caractère matériel, marques représentées, essais de matériel et accessoires de l'arc et de l'archer :

Intervenants : Pierre Julien, François HYBRY, société Arc Système. Une petite main volontaire supplémentaire formée par Pierre Julien au préalable.

But : Possibilité de tester grandeur nature le matériel sur son arc personnel et de le régler avec les conseils et trucs de Pierre Julien, avant de l'acheter.

Collaboration avec Arc Système.

Apprendre à choisir son matériel : Comment éviter de perdre de l'argent en achetant mal.

Nombre : 6 archers.

Horaires : à souhait en fonction du nombre de participants.

Autres possibilité :

- Séminaires et stage grandeur nature avec Christel PUIG et Benjamin BARET pour échanger leurs connaissances avec les archers 3D du Département :
 - ° Sur le terrain,
 - ° Dans les clubs disposant ce genre d'installation,
 - ° Lors de concours (entre 2 départs ou en soirée/veillées).
- Des soirées ou veillées d'échanges dans les clubs au profit de tous après un entraînement.

Si les départements adjacents formulent un souhait pour bénéficier de ce genre de stage, Pierre Julien reste à l'écoute de leur demande. Cela pourrait rentrer aussi dans le programme de fusion des Ligues Provence et Côte d'Azur.

-
- Le stage Découverte Parcours/3D /Campagne est renouvelé à La Valette.
Il aura lieu en début de saison extérieur pour permettre aux archers de participer aux concours qualificatifs aux CHPTS de France.
 - La compétition organisée par le CD en faveur du Téléthon se déroulera les 30 Novembre/1^{er} Décembre à Brignoles. L'année dernière, le CD a récolté la somme de 1439.25€.
Le Président remercie toute les personnes qui ont participé à cette manifestations (organisation, archers, spectateurs).

Nouvelles actions :

- Organisation d'un déplacement à Nîmes pour assister les 1^{er} et 2 mars au 12^{ème} Championnat du monde indoor.
- Le CD va aider à l'organisation des championnats départementaux dans 5 disciplines et donnera une aide financière de 100 € aux clubs recevant les Championnats.
- Mise en place d'un calendrier pour les stages PESD.
- Les clubs qui intègrent le PESR recevront 200 € pour les aider aux frais de déplacements.
Les présidents des clubs concernés doivent nous faire une demande par courrier.
- Organisation d'une formation de dirigeants s'adressant aux présidents de club.
Jérôme Gabriel (Toulon) ayant participé au stage jeune dirigeant organiser par la FFTA encadrera ce stage.
Thèmes abordés : Communication, Structuration du club, Recherche de partenaires, Gestion.
- Mise en place d'une aide systématique pour toute création d'un nouveau club à hauteur de 500€.
Somme versée au début de la 2^{ème} année du club sous réserve que ce dernier ait au moins 8 licenciés.
- Dans la mesure du possible, participation aux actions que nous propose le CDOS : Podium 83, Trophée du Fair-Play etc.
- Julien ALSBERGHE, CTR a mis en place le Projet Centre de Formation de l'Estérel.
Il est dommage de ne pas utiliser les installations du CRESPE de Boulouris et les connaissances des entraîneurs.

Le Président invite les clubs concernés à adhérer à ce projet afin d'augmenter le nombre de participants.

- Appel à candidature : le CD recherche un club qui souhaiterait organiser une manche du Tournoi Régional Jeunes (TRJ).
C'est une compétition officielle sous forme de FITA 2x70 mètres avec des duels individuels organisés par poules.
Compétition ouverte aux jeunes archers avec une priorité aux archers PES, archers du Collectif intensif et aux archers des clubs PESR.
L'année dernière, Marseille était organisateur le 8 Mai.
- Le Comité départemental à la charge d'organiser des plateaux techniques.
2 stages de référence organisés par la Ligue auront lieux les 1^{er} et 4 mars puis les Comités Départementaux seront chargés d'organiser les suivants.
Ces stages sont à l'attention des jeunes débutants et au service des entraîneurs intervenant dans les écoles de tir à l'arc.
Principe : Les jeunes tirent en condition de compétition.
Les points ne sont pas comptabilisés.
Un membre de L'ETR intervient auprès de l'entraîneur pour apporter conseils et solutions.
Ces stages se déroulent sur 1/2 journée de préférence le mercredi après-midi ou le samedi.
Les Honoraires du cadre de l'ETR sont pris en charge par le comité départemental.
3 plateaux techniques seront organisés. Reste à trouver 3 clubs pour accueillir ces stages.

Si les finances le permettent, le CD aimerait concrétiser les actions suivantes :

- Equiper les clubs de matériel pédagogique : dans un premier temps, achat d'un miroir.
- Possibilité de faire intervenir un Kiné sur les stages PESD (Jeunes du Département).
Ce Kiné en adéquation avec la pratique du tir à l'arc sera chargé de monter les bons gestes à réaliser pour les échauffements et les étirements. Pour cela il faut que les entraîneurs assistent en nombre sur les stages.

Toutes ces actions sont toujours dans le but de rentabiliser les dépenses et d'apporter une aide à chacun des clubs varois. La presque totalité de nos actions s'inscrivent dans le plan de développement du Comité départemental.

Informations complémentaires :

- La ligue va organiser une formation CQP Certificat de qualification professionnel.
Ce diplôme permet à son titulaire de faire de l'animation en centre de loisir, dans les campings mais avant tout d'être salarié à concurrence d'un quota horaire annuel.
C'est une opportunité à saisir pour les jeunes et moins jeunes qui désirent avoir une activité l'été tout en restant dans le domaine du Tir à l'arc.
Le CD reçoit régulièrement des demandes de la part de professionnels et il est regrettable de ne pouvoir répondre à toutes ces sollicitations. De plus cela peut donner l'envie aux touristes de rejoindre un club près de chez eux et de s'y inscrire.
Les personnes reçues à l'examen seront mises en relations avec les demandes reçues.
- La saison dernière, la Ligue de Provence a remporté l'Open de Tir Nature.
Logiquement c'est à la Ligue gagnante d'organiser la saison suivante.
Monsieur Michel DAUMAS, Président de la Ligue Provence a demandé au club de Gonfaron de l'organiser dans le cadre du rapprochement des 2 Ligue, les 23, 24 et 25 Mai 2014.
Le président remercie Monsieur Michel DAUMAS pour sa confiance et mettra tout en œuvre pour la réussite de cet évènement.
Le président du CD compte associer à cet évènement majeur tous les clubs varois qui le désirent, déjà beaucoup de personnes se sont proposées.
La présidente de Ligue Côte d'Azur lui a assuré de tout son soutien.

Une réunion est prévue le 23 Novembre pour définir un Comité d'organisation.
Les clubs recevront un compte rendu de cette réunion.

La Ligue Provence prendra à sa charge la ciblerie (50 cibles), qui sera mise par la suite à disposition des clubs souhaitant organiser des compétitions Campagne ou Nature.
Ce qui va permettre, dans la prolongation de cet évènement, de relancer le Tir Nature. 2 Clubs Varois se sont déjà proposé d'organiser un concours Nature.

Le parcours du club de Gonfaron va être modifié afin de pouvoir recevoir 42 cibles.
Ce qui laisse envisager l'organisation futur de parcours 3D ou de Campagne avec 40 cibles.

Le président demande l'autorisation à l'assemblée de solliciter les aides départementales, régionales et nationales ainsi que les signatures d'éventuelles conventions.

Demande mise au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

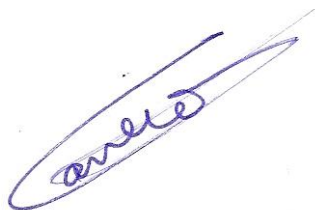
Demandes acceptées à l'unanimité des personnes présentes.

Le Président remercie l'assemblée pour son attention.

Les médaillés aux différents championnats de France ont reçu une récompense pour leur(s) podium(s).
Les 3 premiers de chaque catégorie du Trophée du Var ont reçu un bon d'achat pour l'Occitan Archerie.

Aucune question n'étant posée, le président clôture l'assemblée et convie les personnes présentes au pot de l'amitié.
Fin de l'assemblée générale à 16H20.

Nathalie LANERO
Secrétaire



Marcel ALBERT
Président du Comité du Var

